

**Centres agréés pour organiser des stages de sensibilisation à la sécurité routière
(Récupération de points et stages obligatoires des conducteurs novices)
dans le département de l'Indre**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Vérifiez votre capital de points : Avant de vous inscrire à un stage de récupération de points, vérifiez votre capital de points grâce au service en ligne **télépoints** accessible à partir du site de l'agence nationale des titres sécurisés – <https://ants.gouv.fr/> ou du site service-public.fr

1/ il doit être inférieur au plafond auquel vous avez droit. Si votre capital de points est au maximum, votre stage ne vous rapportera aucun point supplémentaire.

2/ si vous avez perdu tous vos points, vous ne pouvez plus en récupérer.

Nombre de points récupérés : 4 points au maximum, dans la limite du capital initial affecté au permis.

Délai obligatoire entre deux stages : délai minimum d'un an.

Durée du stage : les stages sont programmés sur deux jours consécutifs, à raison de 7 heures par jour effectives, comprenant au minimum un temps de pause méridien de 45 minutes. Un stage suivi de façon incomplète ne peut donner lieu à la délivrance d'une attestation.

Animation du stage : la présence d'un animateur formateur expert en sécurité routière et d'un animateur psychologue agréés est obligatoire pendant toute la durée du stage.

LISTE DES CENTRES AGRÉÉS DANS L'INDRE

ACTI-ROUTE

Agrément préfectoral n° R 13 036 0003 0

Tél : 0821 23 23 00 Courriel : info@actiroute.com

Lieux des stages :
- Hôtel Kyriad – 384 avenue de Verdun 36000 CHÂTEAUROUX
- Hôtel Inn Design – chemin du Postillon 36100 ISSOUDUN
- Centre Technique Régional – Route de Velles – 36000 CHÂTEAUROUX

AUTOMOBILE CLUB FORMATIONS

Agrément préfectoral n° R 13 036 0004 0

Tél : 02 48 24 01 36 Courriel : automobile-club.centre@wanadoo.fr

Lieu des stages : - ADEI – Place Marcel Dassault, ZIAP - 36130 DÉOLS

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'INDRE

Agrément préfectoral n° R 13 036 0007 0

Tél : 02 54 08 80 00 Courriel : contacts@cm-indre.fr

Lieu des stages : - 31 rue Robert Mallet-Stevens 36000 CHÂTEAUROUX

MALUS AUTO ÉCOLE

Agrément préfectoral n° R 13 036 0009 0

Tél : 02 54 222 333 Courriel : chateauroux@malus-formation.fr

Lieu des stages : - 740 rue Louis Malbête, Grandéols - 36130 DÉOLS

LA PRÉVENTION ROUTIÈRE FORMATIONS

Agrément préfectoral n° R 15 036 0003 0

Tél : 01 44 15 27 00 Courriel : prfcentre@preventionroutiere.com

Lieu des stages : - Hôtel Colbert, 4 rue Colbert 36000 CHÂTEAUROUX

STAGE POINT DE PERMIS FRANCE**Agrément préfectoral n° R 17 036 0001 0**Tél : 04 91 79 51 09 Courriel : contact@recupererpoint.com

Lieu des stages : - Hôtel Kyriad – 384 avenue de Verdun 36000 CHÂTEAUX

AUTOMOBILE CLUB ASSOCIATION**Agrément préfectoral n° R 18 036 0001 0**Tél : 09 70 40 11 11 Courriel : info@automobile-club.org

Lieux des stages : - Hôtel Kyriad – 384 avenue de Verdun 36000 CHÂTEAUX

- Hôtel Colbert – 3 rue Colbert 36000 CHÂTEAUX

FRANCE STAGE PERMIS**Agrément préfectoral n° R 18 036 0002 0**Tél : 09 72 10 27 72 Courriel : contact@francestagepermis.fr

Lieux des stages : - Hôtel Kyriad – 384 avenue de Verdun 36000 CHÂTEAUX

- Hôtel Campanile – route de Bourges 36100 ISSOUDUN

AUTO-ECOLE DESSET**Agrément préfectoral n° R 21 036 0001 0**Tél : 06 75 94 62 31 Courriel : magvf@live.frLieu des stages : - Salle de réunion Lothaire Kubel – Maison des Sports du Centre Sportif Kubel
rue du petit Nice 36200 ARGENTON/CREUSE